

Frédérique Rolet
Secrétaire générale du SNES-FSU

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : *Evolution du protocole sanitaire*

Paris, le 19 août 2020

Monsieur le Ministre,

Nous avons bien pris connaissance du plan de continuité pédagogique publié en juillet et nous apprécions le fait qu'il comporte des recommandations d'organisations pédagogiques différenciées en cas de circulation plus ou moins active du virus. Ces éléments seront des points d'appui bienvenus pour les équipes si nous sommes confrontés à des reconfinements plus ou moins localisés. Toutefois, ce document ne comporte pas de recommandations sanitaires conjoncturelles et le protocole sanitaire n'a pas été revu depuis le mois de juillet.

Or, l'évolution inquiétante de la situation sanitaire nous semble imposer des mesures plus précises et plus drastiques pour la rentrée si l'on veut pouvoir éviter une fermeture à plus ou moins brève échéance de certains établissements et accueillir tous les élèves sans danger pour les personnels et les familles.

Les connaissances scientifiques évoluent et plusieurs études ou avis ont été publiés par exemple, sur la transmission du virus par les jeunes, nombreux à être asymptomatiques mais transmetteurs du virus, ou la contamination par aérosol. Nous vous soumettons donc quelques propositions de nature à préserver au mieux la santé de tous, élèves comme personnels.

Dimension sanitaire

- Port du masque obligatoire dans les collèges, lycées et CIO, quelle que soit la distance constatée.
- Aération des salles toutes les heures pendant 10 mn et en continu (au moins une fenêtre ouverte) quand cela est possible (possibilité technique, météo...).
- Répartir les entrées et les sorties des élèves entre différents points de l'établissement si cela est possible, pour éviter le brassage.
- Situation des personnels et élèves à risques : l'avis du conseil à la santé publique recommande le port du masque FFP2.
- Fourniture des masques gratuits par l'Éducation nationale à tous les élèves et tous les personnels sous sa responsabilité.
- Élèves et personnels de retour d'une zone à risque à identifier.
- Si des élèves ou des personnels sont positifs, améliorer l'identification des personnes contacts et les tester immédiatement.
- Repenser l'organisation de la demi-pension pour limiter au maximum le brassage des élèves et des adultes.
- Transports scolaires en lien avec les collectivités territoriales responsables : demander dès maintenant des rotations supplémentaires et aménagements des arrêts à différents endroits devant l'établissement pour éviter les regroupements d'élèves.

Dimension pédagogique

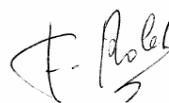
- Il est indispensable que les élèves fassent leur rentrée en présentiel. Donc étaler l'accueil des élèves sur plusieurs jours, davantage que cela n'est prévu, pour utiliser plus de salles, envisager des accueils en petits groupes si nécessaire.
- Des recommandations doivent rapidement être faites pour les salles spécifiques (enseignements artistiques, industriels et scientifiques) et certaines pratiques pédagogiques : chorales, manipulation de matériel.
- Prérentrée : quand aucune salle de l'établissement ne permet la distanciation sociale, la plénière peut être remplacée par une visio et privilégier alors en présentiel les réunions des équipes disciplinaires et pédagogiques.
- Prévoir un temps d'échange entre la direction et les élus des personnels sur le protocole sanitaire.
- Des réunions de rentrée avec les parents d'élèves sont souvent programmées les premières semaines. Une réflexion doit rapidement être entamée sur leur organisation : dans le contexte actuel, il est indispensable de garder ces temps d'échanges, sous des formes diverses et sécurisées.
- Les questions d'équipements des personnels et des élèves doivent être traitées dans les prochaines semaines.
- Pour diminuer les effectifs, avoir la moitié des élèves en classe et les autres à distance, plusieurs organisations possibles dont certaines sont prévues par le plan de continuité pédagogique, la question de l'équipement des élèves et des profs doit être rapidement traitée.

Au niveau académique, des réunions doivent avoir lieu avec les représentants des personnels : CHST-A, CTA.

Il est indispensable que l'information la plus complète soit donnée aux familles comme aux personnels avant la rentrée et que les consignes soient nationales afin d'éviter des interprétations locales pouvant laisser place à des assouplissements susceptibles de faire encourir des risques inutiles. Nous avons fait l'expérience à de nombreuses reprises l'année dernière qu'une information tardive entraînait confusion et stress, il est donc indispensable que ces informations soient communiquées le plus tôt possible et que les personnels soient les premiers informés.

Nous espérons que ces demandes recueilleront toute votre attention et que nous aurons une année scolaire la plus fructueuse possible pour tous les jeunes.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.



Frédérique Rolet